



Assemblée générale

Distr. générale
3 février 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer le contenu d'un cadre réglementaire international, sans préjuger de la nature de celui-ci, en vue de protéger les droits de l'homme et de garantir le respect du principe de responsabilité pour les violations et les atteintes liées aux activités des sociétés militaires et des sociétés de sécurité privées

Deuxième session

26-30 avril 2021

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Président-Rapporteur.
 3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
 4. Débat en séance plénière, conformément au programme de travail.
 5. Rapport sur les travaux de la session.
-

